

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

MONCHIET

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
628 10 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limites communales
- EL7 : Alignement des voies publiques
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

